

Objet : Consignes aux élèves, rentrée scolaire et transport

Chers parents,

D'ici quelques jours, ce sera la rentrée scolaire. Il est important pour nous de vous faire parvenir un peu plus d'informations sur les consignes aux élèves pour la prochaine année scolaire. Évidemment, il s'agit d'une rentrée particulière et c'est donc avec une certaine inquiétude que les élèves pourraient entrevoir le retour en classe et nous le comprenons. Nous travaillons très fort pour réorganiser notre école en fonction des directives précisées par le ministère de l'Éducation et la Santé publique. Un retour en toute sécurité passera par l'implantation de nouvelles pratiques et les élèves devront collaborer en ce sens.

Voici en grande ligne les nouvelles consignes pour les élèves de notre école :

- Le couvre-visage obligatoire dans les espaces communs et les déplacements pour tous les élèves et les membres du personnel (le couvre-visage doit respecter le code de vie de l'école : aucun signe de violence, substance illicite, etc.)
- Couvre-visage obligatoire dans les autobus
- Élèves répartis en groupes fixes et couvre-visage non obligatoire dans ces mêmes regroupements
- Local fixe pour tous les cours sauf éducation physique, quelques cours d'art et laboratoires
- Distanciation d'un mètre entre les élèves de groupes différents avec le port du couvre-visage et aucune distanciation entre les élèves d'un même groupe classe
- L'élève aura accès à un casier avec accès limité durant la journée
- Diners dans les classes fixes, la cafétéria ou à la maison (solution fortement recommandée dans la mesure du possible)
- Accès contrôlé et limité à la cafétéria avec mesure de distanciation et de nettoyage
- Repas froids ou « thermos », pas de micro-ondes
- Gestion des pauses et surveillance accrue des lieux
- Pauses en alternance par niveau
- Les élèves pourront aller à l'extérieur durant les pauses et le dîner
- Désinfection des mains à l'entrée de l'école et dans les classes
- Nettoyage accru des espaces utilisés par les élèves et les membres du personnel
- Suivi serré des élèves ayant des symptômes de la Covid et interventions rapides
- Collaboration étroite avec la Santé publique
- En cas de retrait prolongé d'un élève, mise en place de mesures de suivi pédagogique

- Fontaines d'eau accessibles et désinfectées fréquemment, mais il est fortement recommandé d'apporter une gourde d'eau remplie

Transport scolaire

Les attestations de transport seront disponibles sur le site du Centre de service scolaire des Patriotes à partir du 25 août 2020, dès 10 h, et sur le portail Mozaïk.

IMPORTANT : veuillez lire attentivement les informations concernant les changements au transport scolaire que vous trouverez sur le site web du CSSP (<https://csp.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>).

Veuillez noter qu'il sera malheureusement impossible de maintenir la même offre de service pour le transport scolaire à la rentrée 2020 en raison des directives émises par la Direction de la santé publique qui ont été transmises par le ministère de l'Éducation.

Les services suivants ne seront pas offerts pour 2020-2021

- *transport en place disponible (il est possible que ce service soit offert au courant de l'automne si le taux d'occupation des véhicules le permet);*
- *transport à une 2e adresse (seule l'adresse principale inscrite au dossier de l'élève sera desservie par le transport scolaire en cas de garde partagée);*
- *transport des élèves inscrits au service de garde à temps partiel, c'est-à-dire moins de 5 matins par semaine ou moins de 5 après-midi par semaine.*

En cas de déménagement, il est important d'aviser la secrétaire de votre école de secteur qui s'occupera de faire le changement d'adresse et d'aviser l'équipe du Service du transport afin d'ajuster le transport de l'élève. Dans le contexte actuel, toute demande de changement au niveau du transport scolaire nécessite une importante réorganisation. Nous tenterons d'y répondre et d'offrir le service dans un délai de 7 jours.

Pour toute question en lien avec le transport scolaire de votre enfant, veuillez nous écrire à l'adresse transport@csp.qc.ca ou nous appeler au 450 441-5502.

Conditions émises par le ministère de l'Éducation concernant le transport scolaire :

- *Deux élèves maximum pourront être assis par banc, ce qui porte à un maximum de 48 le nombre d'élèves pouvant être transportés dans le même autobus scolaire (comparativement à un ratio par autobus, en temps normal, de 72 élèves au niveau primaire et 54 au niveau secondaire);*
- *les fratries seront privilégiées sur un même banc;*
- *les élèves devront, dans la mesure du possible, demeurer ensemble sur le même banc chaque jour;*
- *le port du couvre-visage à l'intérieur du véhicule est sur une base volontaire pour l'éducation préscolaire et pour les élèves jusqu'en 4e année et obligatoire pour ceux de la 5e année jusqu'à la fin du secondaire;*

- *du gel antiseptique pour les mains pourra être mis à la disposition des élèves à leur entrée dans l'autobus;*
- *le nettoyage complet de l'autobus sera réalisé quotidiennement;*
- *la désinfection sommaire des aires les plus fréquemment touchées par les élèves sera effectuée (ex. : dessus des dossiers des sièges et rampe) dans le cas d'un véhicule utilisé successivement pour plus d'un circuit de transport en matinée ou en fin de journée.*

Service de cafétéria

Dès le mardi 15 septembre, un repas chaud sera offert du mardi au jeudi à la cafétéria. La vente de billets se fera la semaine précédente. Le menu et les modalités vous seront envoyés sous peu.

Comme vous pouvez le constater, nous avons de nombreuses mesures à implanter et de nouvelles pratiques à intégrer autant pour nous, membres du personnel, que pour nos élèves. Nous sommes, malgré tout, persuadés que tout se déroulera pour le mieux et attendons nos élèves avec impatience. Nous vous tiendrons informés le plus rapidement possible lorsque nous aurons de nouvelles informations pour vous.

Merci et à bientôt!



Caroline Gaigeard
Directrice